

Financez un projet avec le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) : "aide aux projets"

Du 8 janvier 2023 au 4 mars 2023



Vous êtes une association étudiante et vous débordez d'idée de projets à caractère culturel, citoyen, sportif, social, ... ?, le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) "aide aux projets" peut vous aider à les concrétiser. Trois commissions sont organisées chaque année.

Le FSDIE "aide aux projets" en quelques mots

Cette [subvention](#) soutient les projets portés par les associations étudiantes. Elle est constituée par la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) dont chaque étudiant-e s'acquitte lors de son inscription.

Commission de mars 2023

La commission se réunit le **16 mars 2023** de 13h30 à 17h. Elle est **ouverte à toutes les associations étudiantes**, qu'elle soient domiciliées ou non à l'Université Bordeaux Montaigne. Pour les étudiant-es de l'établissement qui souhaitent soumettre un **projet individuel** à la commission, vous devez vous **approcher d'une association** qui le portera en son nom. Vous pouvez consulter la [liste des associations de l'université ici](#).

Procédure pour faire sa demande

Pour **retirer le dossier** de candidature, prenez rendez-vous auprès de Maroussia Rochette, la chargée de développement de la vie étudiante : ✉ vie-etudiante@u-bordeaux-montaigne.fr.

Dépôt de la demande avant dimanche 5 mars 2023 (23h59).

Avant de demander cette subvention, merci de prendre connaissance du [règlement](#) et de la liste des [pièces justificatives](#) à apporter.

Prochaines commissions

* **Jeudi 15 Juin 2023 : dépôt des dossiers avant le dimanche 4 juin 2023 à 23h59**

Ouvert uniquement aux associations domiciliées à l'Université et à l'IUT Bordeaux Montaigne.

Direction de la vie d'établissement et de campus (DiVEC)

Bureau de Maroussia Rochette, chargée de développement de la vie étudiante : T117